

**11** Question de Sophie Thémont à Nathalie Muylle (Emploi, Économie et Consommateurs) sur "Les travailleuses du secteur des titres-services face au COVID-19" (55000579P)

**11** Vraag van Sophie Thémont aan Nathalie Muylle (Werk, Economie en Consumenten) over "De werkneemsters in de sector van de dienstencheques tijdens de coronacrisis" (55000579P)

**11.01** **Sophie Thémont** (PS): Madame la ministre, savez-vous combien gagne la personne qui vient travailler chez vous en titres-services? Un montant de 11,50 euros brut de l'heure. Savez-vous combien d'heures en moyenne représentent les contrats de ces travailleurs? Il s'agit de 21 heures. Savez-vous combien d'aides ménagères en titres-services travaillent en Belgique et pour combien de clients? Il s'agit de 140 000 travailleuses pour un million d'utilisateurs.

Ni vous ni moi ne sommes virologues, madame la ministre. Néanmoins, nous pourrions être d'accord sur un point: cette chaîne de travail est dangereuse. Alors que l'on parle aujourd'hui de confinement et de distanciation sociale, force est de constater qu'aujourd'hui, ces personnes vont travailler chez des familles avec enfants, qui sont confinées, mais aussi chez des personnes plus âgées. Cela représente un risque pour tout le monde.

Dans quelle société vivons-nous si nous ne pouvons pas venir en aide

**11.01** **Sophie Thémont** (PS): De 140.000 dienstenchequewerkneemsters die bij mensen thuis werken, verdienen 11,50 euro bruto per uur en hebben een contract van gemiddeld 21 uur.

In tijden van lockdown is het voor iedereen risicovol om te gaan werken bij gezinnen met kinderen, maar ook bij bejaarden. Voor deze werkneemsters moet er een oplossing worden gezocht, zodat zij thuis kunnen blijven met behoud van hun loon. Door dat te weigeren verplicht men deze werksters te kiezen tussen hun gezondheid en hun schamele in-

immédiatement à ces travailleuses qui, pour la plupart d'entre elles, ne gagnent même pas mille euros brut par mois?

Mon chef de groupe vous a d'ailleurs écrit un courrier à cet égard pour vous demander de suspendre l'activité de ces titres-services, à l'exception des courses ménagères. Il faut évidemment trouver une solution rapidement qui permette à ces travailleuses de rester chez elles en gardant leur salaire.

Si vous refusez de prendre une telle décision, madame la ministre, vous laissez ces travailleuses sans protection et vous les obligez à choisir entre leur santé et leur faible revenu.

La Wallonie et Bruxelles ont pris leurs responsabilités: on suspend et on garantira la rémunération. Tant les travailleurs que les patrons ont demandé au gouvernement fédéral de prendre également ses responsabilités. Suspendez ces activités de titres-services tout en veillant à maintenir les salaires. Si vous ne bougez pas, vous permettez aujourd'hui que certaines entreprises fassent pression sur ces travailleurs en leur demandant de reprendre leur activité. On met en danger la santé. Vous savez qu'il y a des femmes seules avec enfants qui n'ont pas de plan B et qui sont obligées de continuer à travailler; elles sont à la merci des pires excès du marché.

Mes questions sont les suivantes, madame la ministre, elles sont très simples. Je vous demande de protéger ces travailleuses en mettant fin aux activités des titres-services et en garantissant leur salaire en cette période de confinement. Je vous remercie.

**11.02** **Nathalie Muylle**, ministre: Monsieur le président, madame Thémont, je suis au courant de l'inquiétude dans le secteur. J'ai reçu le courrier du PS, mais j'entends aussi des positions opposées. Les uns veulent fermer le secteur; les autres veulent l'activer. Ce n'est pas facile pour moi. N'oubliez pas non plus que le secteur des titres-services est un des secteurs considérés comme essentiels par le Conseil national de sécurité, où vous êtes représentés. Cela concerne les services de soins et d'assistance sociale aux publics vulnérables. C'est aussi important.

Pour ce qui est le volet non essentiel, il est très important que l'employeur soit tenu d'appliquer et de respecter toutes les mesures en matière de prévention, y compris la distanciation sociale.

Compte tenu de la situation de travail spécifique des travailleurs, aucune décision générale ne peut être prise. La situation doit être évaluée au cas par cas. Si les règles en matière de distanciation sociale ne peuvent être respectées, l'entreprise doit fermer. Si les règles en matière de distanciation sociale peuvent être respectées, le travail peut se poursuivre.

Lorsque, dans une famille où l'un donne de l'aide, une personne est malade ou placée en quarantaine, on parle d'une situation dangereuse, et bien sûr le travail n'est pas autorisé.

L'autorité fédérale est exclusivement compétente pour les conditions de travail et les règles générales concernant la sécurité et la protection des travailleurs au travail. L'employeur doit, dans la mesure du possible, prendre des mesures préventives pour minimiser les

komen.

Wallonië en Brussel hebben beslist de bezoldiging te garanderen. De werknemers en de werkgevers hebben u gevraagd uw verantwoordelijkheid op te nemen. Door uw gebrek aan daadkracht zullen bepaalde bedrijven deze vrouwen dwingen het werk weer op te nemen; alleenstaande moeders hebben overigens geen alternatief!

Ik dring er bij u op aan deze activiteiten op te schorten en het loon gedurende de lockdownperiode te waarborgen.

**11.02** Minister **Nathalie Muylle**: Ik hoor ook tegenovergestelde standpunten. De Nationale Veiligheidsraad, waarin u vertegenwoordigd bent, heeft de sector van de zorg en maatschappelijke hulpverlening aan kwetsbare bevolkingsgroepen als een essentiële sector aangemerkt. De dienstenchequesector maakt daar ook deel van uit. In de niet-essentiële sectoren moet de werkgever de preventiemaatregelen toepassen, en dus ook *social distancing* mogelijk maken. Als dat niet mogelijk is, moet het bedrijf sluiten.

Gezien de specificiteit van het werk van deze mensen kan er geen algemene beslissing worden genomen. De situatie wordt per geval geëvalueerd. Als er in een gezin waar de betrokkene gezinsondersteunende taken verricht iemand ziek is of in quarantaine zit, wordt de situatie als gevaarlijk beschouwd en mag de werknemer er niet meer over de vloer komen. De federale overheid heeft de

risques pour les travailleurs, par exemple en fournissant des équipements de protection individuelle tels que des gants jetables.

Toutes vos questions relatives au financement des entreprises de titres-services relèvent de la compétence des Régions. Ce faisant, les questions relatives à la rémunération des travailleurs de ce secteur ne sont donc pas de mon ressort.

**11.03** **Sophie Thémont** (PS): Monsieur le président, madame la ministre, je vous remercie pour votre réponse qui ne me satisfait évidemment pas.

En effet, vous savez très bien qu'en Wallonie et à Bruxelles, les fédérations d'employeurs dans le domaine des titres-services et les syndicats se sont exprimés d'une seule et même voix. Ils ont décidé de suspendre l'activité pour protéger la sécurité des travailleurs et des clients.

Je veux bien entendre qu'il faut protéger les travailleurs. Mais, comme il n'y a déjà pas suffisamment de masques et de gants pour les hôpitaux, comment en fournir à ce secteur?

Vous faites un choix incompréhensible aux yeux de mon groupe, madame la ministre. Les travailleurs les plus pauvres doivent absolument être protégés. Et j'insiste: leur santé, leurs droits sociaux doivent aussi être respectés.

Je voudrais terminer mon intervention en ayant une pensée particulière pour les travailleurs dont l'utilité sociale n'a pas de prix, ces travailleurs qui pourtant n'ont pas un gros salaire, et pour qui on manifestait bien peu d'intérêt, avant la crise du coronavirus. Je pense à ces femmes et ces hommes dont on trouve normal qu'ils travaillent le dimanche pour nous permettre de faire nos courses le dimanche. Je pense à ces femmes et ces hommes qui nous aident à nettoyer nos maisons pour moins de 1 000 euros par mois; à ces femmes et ces hommes qui gardent nos enfants dès l'aube, et ce parfois jusqu'à une heure avancée; à ces femmes et ces hommes qui nettoient nos rues et qui travaillent durant des heures parfois sans compter. Je pourrais continuer car la liste est très longue.

Après la crise sanitaire, nous devons aller plus loin que nos remerciements et nos applaudissements. Nous devons penser à une société où l'utilité sociale des métiers sera valorisée. Nous devons améliorer les conditions de travail et de rémunération de ces femmes et ces hommes qui méritent plus que des applaudissements.

*L'incident est clos.  
Het incident is gesloten.*

exclusieve bevoegdheid voor de arbeidsomstandigheden en de regels inzake veiligheid en bescherming van de werknemers. De werkgever moet de risico's voor de werknemers zo gering mogelijk maken, bijvoorbeeld door individuele beschermingsmiddelen ter beschikking te stellen.

Uw vragen over de dienstenchequebedrijven vallen onder de bevoegdheid van de Gewesten.

**11.03** **Sophie Thémont** (PS): In Wallonië en Brussel hebben de werkgeversorganisaties uit de dienstenchequesector samen met de vakbonden beslist om de activiteiten op te schorten en zo de werknemers en de klanten te beschermen. Er is al een gebrek aan mondkapen en handschoenen voor de ziekenhuizen, hoe moet deze sector er dan nog krijgen?

Mijn fractie vindt uw keuze onbegrijpelijk, mevrouw de minister!

Mijn gedachten gaan ook uit naar alle werknemers van wie het maatschappelijk nut van onschatbare waarde is, die niet veel verdienen, maar die op zondag de winkels openhouden, van 's morgens vroeg voor onze kinderen zorgen, onze straten schoonmaken en urenlang aan het werk blijven, soms zonder op een uur meer of minder te kijken.

Na de crisis zullen we meer moeten doen dan alleen maar onze waardering uiten. We moeten opteren voor een ander maatschappijmodel waarin het maatschappelijk nut van die beroepen naar waarde wordt geschat door de werkomstandigheden van de betrokkenen te verbeteren en hun lonen op te trekken.